

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 736 publiée le 9 mars 2020

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ILS NE SAVENT PAS CE QU'ILS FONT...

UN NOUVEL APPEL A LA JUSTICE, A LA PAIX ET A LA CHARITÉ

Depuis le printemps 2019 nous avons consacré plusieurs lettres à présenter la situation ecclésiale préoccupante de Saint-Germain-en-Laye. Le 15 mars 2020 est programmé le retour des chanoines de l'Institut du Christ-Roi-Souverain-Prêtre dans leur église restaurée de Saint-Louis du Port-Marly. Cela mettra fin à la parenthèse miséricordieuse ayant permis aux fidèles de Saint-Germain de pouvoir assister à la liturgie traditionnelle dans leur ville - puisqu'ils célébraient provisoirement à Saint-Germain. Aussi, la situation se détériore et les fidèles Saint-Germainois attachés à la liturgie traditionnelle se demandent quand viendra enfin le temps où ils pourront bénéficier de cette possibilité dans leur ville d'une manière stable et permanente chaque dimanche à un horaire familial. Une nouvelle fois nous avons demandé à Louis Renaudin de répondre aux questions que nous nous posons au sujet de leur avenir.



Paix Liturgique - Cher Louis présentez-nous la situation actuelle.

Louis Renaudin - Je ne voudrais pas revenir trop longuement sur ce que je vous ai déjà déclaré il y a quelques mois, mais il me faut néanmoins le faire succinctement.

1 - La demande des fidèles de Saint-Germain de pouvoir bénéficier d'une messe « extraordinaire » est TRES ANCIENNE ! Cela fait en effet plus de 12 ans que la première demande a été mise en œuvre...

2 - Cette demande est continue : durant ces douze années, chaque année, à temps et à contretemps, les fidèles ont redit par de multiples moyens à leurs curés et à leur évêque que cette demande se poursuivait.

3 - Mais jamais un vrai dialogue ne s'est instauré à Saint-Germain-en-Laye. On n'a eu que des défaussements successifs : celui des curés estimant que c'était à l'évêque de trancher et celui de l'évêque affirmant que c'était aux seuls curés qu'il appartenait de donner une suite favorable à ces demandes. Sachant par ailleurs, comme nous l'ont déclaré en privé plusieurs curés du diocèse, que l'évêque, Mgr Aumonier, leur interdisait en privé d'opter pour des solutions d'apaisement.

Paix Liturgique - Comment expliquez-vous cette attitude ?

Louis Renaudin - C'est d'abord et surtout une position de principe qui est adoptée par une part dominante dans l'Eglise de France depuis plus de 50 ans : ceux qui souhaitent vivre leur foi catholique au rythme de la liturgie traditionnelle n'existent pas ! Ou, au plus, si on ne peut pas tout à fait les nier, on les présente comme des réactionnaires nostalgiques du passé qui ne seraient que des noyaux d'agitateurs...

Et dans le même temps, l'épiscopat français a toujours martelé que la quasi-unanimité des fidèles avaient suivis les réformes post-conciliaires avec enthousiasme.

Or, nous savons bien et depuis longtemps combien cette position est inexacte ; nos quatre lettres 697,698, 699, 701, qui étudiaient en détail le passionnant sondage réalisé en 1976 par *Le Progrès*, journal de Lyon, est une illustration implacable de cette attitude mensongère...

Paix Liturgique - Pouvez-vous me donner un exemple de cette position ?

Louis Renaudin - Le journal *La Croix* avait répondu à ce sujet dès la parution du motu proprio *Summorum Pontificum* en juillet 2007 : pour lui, qui se faisait en cela le porte-parole de la part majoritaire des évêques de France, le motu proprio n'avait pas été rédigé pour les catholiques français, car selon le quotidien les demandes avaient été depuis longtemps satisfaites pour les rares demandeurs...

Paix Liturgique - Était-ce exact ?

Louis Renaudin - Plus le mensonge est gros plus il semble pouvoir passer : « mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose », disait le seigneur de Ferney.

Nous avons recensé en 2007 plus de 700 groupes de demandeurs paroissiaux qui s'étaient fait connaître à leurs curés (et nous n'avions pas la prétention de les connaître tous !). Plus de 150 de ces groupes ont été par la suite plus ou moins écoutés et ont obtenu totale ou partielle satisfaction de leurs demandes entre 2007 et 2010 (un chiffre qui n'était pas négligeable car il doublait le nombre de célébrations officielles). Ce qui démontrait que la demande était loin d'être satisfaite en 2007.

Si donc il y avait, en 2007, 700 groupes de demandeurs et que seuls environ 150 furent peu ou prou entendus, cela implique qu'à minima 550 groupes sont restés sur leur faim... Mais existaient-ils diront nos bons apôtres ?

Que oui, ils existaient ! La preuve ? Entre 2001 et 2019 Oremus-Paix Liturgique a commandité à des organismes professionnels plus de 25 sondages diocésains en France, qui TOUS ONT DÉMONTRÉ QUE, PARTOUT EN France, AU MOINS 30% DES CATHOLIQUES IRAIENT VOLONTIERS A LA MESSE TRADITIONNELLE SI CELLE-CI ÉTAIT CÉLÉBRÉE DANS LEUR PAROISSE. Nous affirmons donc qu'il existe des demandes explicites ou implicites dans toutes les grandes paroisses françaises et peut-être même dans la totalité d'entre elle !

Paix Liturgique - Qu'appellez-vous une demande implicite ?

Louis Renaudin - Quand j'ai effectué moi-même une demande dans ma propre paroisse, le curé a su me dire qu'il fallait qu'elle soit une demande formelle pour qu'il la reçoive... mais que si elle l'était (formelle), elle le mettrait dans l'embarras, car elle serait considérée comme manifestant de l'hostilité. Et donc...

Sans parler des réponses qu'ont reçues des milliers de fidèles à travers la France du genre : « Chers amis il vaut mieux repousser cette demande à plus tard » ; « Laissons du temps au temps » ; « J'ai déjà tant de mal à rétablir ma paroisse alors n'en rajoutez pas ». Et c'est ainsi que des milliers de demandes - je dis bien des milliers de demandes, car il faut se souvenir de l'espoir qui a soulevé les catholiques en 2007 - sont tombées aux oubliettes. Et il n'est pas rare que, 10 ans plus tard, tel curé concerné affirme « Jamais l'on ne m'a fait de demande de célébration extraordinaire ».

Paix Liturgique - Mais il y a cependant des moments où il est possible de se faire entendre... notamment dans le diocèse de Versailles.

Louis Renaudin - Vous pensez, j'en suis certain, au synode diocésain de Versailles ?

Paix Liturgique - Tout à fait.

Louis Renaudin - Un pseudo-synode. Car il faut appeler un chat un chat et ce synode une mascarade : lorsque Mgr. Eric Aumônier a lancé un synode diocésain, qui s'est tenu en 2011 et 2012, il y a eu pour beaucoup un moment d'espérance et beaucoup de nos amis aux quatre coins du diocèse se sont investis dans ce qui leur apparaissait comme un moyen sain et légitime de faire remonter leurs demandes au grand jour (puisque lorsqu'ils le faisaient autrement ils étaient accusés d'être des agitateurs « trotskystes »).

Hélas, hélas, hélas, une fois le synode mis en marche nous apprîmes que tous les sujets allaient pouvoir y être débattus SAUF CEUX DES DEMANDES DE CÉLÉBRATIONS TRADITIONNELLES ET DU CATÉCHISME. Dans un synode diocésain, on discute entre cathos. formatés, de sujets pré-établis, pour émettre des motions langue de buis : qu'on se le dise ! Et de futures rencontres du même type qui sont en préparation se dérouleront probablement avec la même franchise !

Ce qui confirme que nos pasteurs vivent dans une bulle et ont une peur panique que la réalité, notamment en matière de catéchisme et de liturgie - c'est très lié - ne leur explose à la figure.

Paix Liturgique - Mais alors comment en sortir ?

Louis Renaudin - En crevant la bulle. Le pape François parle d'or quand il dit que seuls des hommes nouveaux pourront établir la paix et la justice. C'est très vrai dans l'Eglise.

Paix Liturgique - Des hommes nouveaux ?

Louis Renaudin - La génération des évêques des années de plomb s'efface peu à peu (par exemple Mgr. Eric Aumonier quittera le diocèse dans moins d'un an), et elle aura bientôt été complètement renouvelée. Une part des nouveaux évêques ont une ligne différente, et surtout la situation d'effondrement est telle qu'ils sont plus réalistes. Il sera alors peut-être possible d'instaurer un dialogue authentique, tout autre en tout cas que celui qui s'est tant de fois achevé par des décisions d'exclusion qu'on fait applaudir par les paroissiens aux ordres, comme cela s'est produit il y a quelques années à Saint-Germain.

Paix Liturgique - Mais néanmoins il semblerait que le père Marc Boule, actuel administrateur de la paroisse de Saint-Germain, ait fini par accepter une rencontre avec les demandeurs de Saint-Germain ?

Louis Renaudin - Le Père Marc Boule est une bonne personne. Il est bien connu pour son respect des groupes attachés à la liturgie traditionnelle. Je crains cependant qu'il soit aujourd'hui instrumentalisé par son évêque contre les fidèles de Saint-Germain qui ne peuvent pas voir en lui un adversaire de la paix. En

fait, on nous refait à Saint-Germain en 2020 le coup tordu - passez-mois l'expression - qu'on a fait en 1986 aux paroissiens de Port-Marly en leur donnant comme interlocuteur un prêtre modéré, et même conservateur, presque « tradi », qui pourrait plus facilement parvenir à les faire céder. Rien que de très classique. Pauvre Père Pierre Caro, pauvre Père Marc Boulle, manipulateurs manipulés, qui sont les vraies victimes de ces horribles manipulations.

Paix Liturgique - N'exagérez-vous pas ?

Louis Renaudin - Oh, non. Hier le Père Pierre Caro, au nom de la sainte obéissance, avait tenté d'être le fossoyeur de la communauté de Port-Marly, et aujourd'hui le père Marc Boulle, toujours au nom de l'obéissance, est envoyé au charbon, dans les pires conditions, alors que ses prudents supérieurs ne se risquent pas à se frotter aux gens qu'ils ont exaspérés.

Paix Liturgique - Le Père Marc Boulle veut enterrer la demande de Saint-Germain ?

Louis Renaudin - Lorsque le père Marc Boulle écrit, après des mois de silence, qu'il accepte de recevoir les demandeurs... dans 2 semaines, mais qu'il faudra à ce moment vérifier la réalité d'un groupe stable à Saint-Germain, convenez que c'est très injurieux, ou qu'il ignore totalement le dossier, 12 ANS APRES QUE LA DEMANDE AIT ÉTÉ PRÉSENTÉE ET DIX FOIS RENOUVELÉE !!!! Nous connaissons malheureusement tout cela par cœur : on nous refait les procédés dilatoires habituels. Vraiment, ce n'est pas honnête. Ajoutons que nous avons réalisé en 2018 un sondage d'opinion sur la ville de Saint-Germain-en-Laye et que les résultats de celui-ci nous indiquent que 32 % des catholiques de cette ville souhaiteraient participer à une liturgie traditionnelle dans LEUR VILLE. Et la preuve tangible de la véracité de ce sondage est que les chanoines de l'Institut du Christ-Roi, disant la messe à Saint-Germain avant de retrouver leur église de Port-Marly, ont vu participer à leurs offices de nombreuses familles de Saint-Germainois qu'ils ne connaissaient pas auparavant... Que ce serait-il passé s'ils avaient eu l'autorisation de faire une large publicité de leur présence dans cette ville ?

Paix Liturgique - Mais alors que va-t-il arriver à Saint-Germain ?

Louis Renaudin - Ce que nous annonçons depuis des mois : qui sème le vent, l'injustice et la haine - je pense aux applaudissements déclenchés par nos pasteurs ! - NE PEUT QUE RÉCOLTER UNE TEMPÊTE DONT IL DEVRA ASSUMER LA TOTALE RESPONSABILITÉ.

Paix Liturgique - Et comment vous en sortirez-vous ?

Louis Renaudin - Comment nous en sortirons-nous, plutôt. Et bien seulement par l'instauration d'un vrai dialogue et non par des menteries. Cela va prendre du temps, alors que la paix et la charité aurait pu être au rendez-vous depuis des années à Saint-Germain. Mais nous sommes patients : « Frappez, et l'on vous ouvrira... Demandez, et vous obtiendrez... ».

Paix Liturgique - Mais ne pensez-vous pas que votre juste colère ne braque encore plus vos pasteurs ?

Louis Renaudin - Le pire n'est jamais sûr... Et de ce pire, il faudrait qu'ils assument les conséquences, comme jadis à Port-Marly. Peut-être en effet que Mgr Aumonier, déjà sur le départ, est prêt aux actions inconséquentes dont il n'aura pas à gérer la suite. Mais que fera son auxiliaire Mgr. Bruno Valentin, déjà bien échaudé ? Que feront les prêtres du diocèse, qui savant comment les fidèles attachés à la messe traditionnelle ont été traités depuis dix ans ?

Paix Liturgique - Tout de même, Mgr. Aumônier a bien accueilli trois communautés Ecclesia Dei dans son diocèse ?

Louis Renaudin - C'est une des manières de contenir le phénomène traditionnel à Versailles. On pense qu'elles sont peut-être mieux contrôlables et phagocytées. Ne leur a-t-on pas déclaré, comme me l'a raconté un prêtre du diocèse : « Si la situation ne vous plaît pas, quittez le diocèse ». Nous comprenons

bien que ces bons abbés et chanoines n'aient guère de marge de manœuvre. Il en est tout autrement pour nous...